



Rapport Assemblé Générale en date du 8 novembre 2025.

Le président fait part, en conformités avec les statuts, que le quorum est atteint avec la présence de 97 membres présents ou représentés.

Par conséquent, l'assemblée est ouverte, à 14H15

A ce jour l'association compte 203 adhérents à jour de leur cotisation, d'autres personnes devraient rejoindre l'association, dans les jours prochain.

Le président Bruno Farinet présente son rapport moral du foyer rural Hélène Bouquet.

Informe les adhérents :

***Excusée : Madame Dominique LAHONTA
Remise d'un chèque à la représentante de l'AFM***

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Propos du secrétaire en ce qui concerne la demande faite par quelques membres sur un vote à bulletin secret.

Le résultat du vote sur ce sujet est repoussé, à la majorité des voix.

Sur la demande de certains membres concernant la demandé à la mairie d'une subvention. Le président, fait part de son opposition afin de garder l'indépendance de l'association.

Sur la demande de subvention : après plusieurs tentatives il a été préconisé que chaque adhérent se déplace afin de faire le comptage : demande rejetée par 38 voix pour, 13 abstentions et 50 contre.

Modification comité des Sages et du bureau, il faut avoir 18 ans résolu et être à jour de ses cotisations et de deux ans de présence à l'association.

Résultat du vote : 6 abstentions, adopté à la majorité.

Renouvellement du bureau :

Sont élus :

***Président M Bruno Farinet
Vice-président M Gérard Arnault***

**Secrétaire Général M Gérard Arnault
Trésorier M Pierre-Yves Carton**

Le Bureau est élu à l'Unanimité.

**Le trésorier fait oralement une présentation succincte des comptes de l'exercice.
Rapport comptable adopté à l'unanimité**

Repas annuel prévue en janvier 2026, avec une participation du FRHB.

**Résultat des votes :
10 contre, 9 abstentions, pour adopter à la majorité des voix.**

Participation du FRHB aux deux séjours organiser en mai 2026, le président fait part à l'assemblée en raison des coûts engendrés (actuellement 73 personnes de prévues) de l'opposition du Comité des Sages.

**Résultat du vote
Pour 47, abstentions 28, contre 22.**

Dons aux associations : Madagascar et Téléthon pour le maintien : contre 7, Abstentions 17, pour 73.

Rapport d'activité adopté à l'unanimité.

Questions diverses, le Vice-Président avec beaucoup de diplomatie attire l'attention sur le fait suivant : Lors des séjours, 74 adhérents participent aux 2 séjours organisé, et vont percevoir 25€ plus 10€ pour le chauffeur du covoiturage.

On peut logiquement penser que lors du repas de janvier 2026 ils participeront et recevront 17€, faites le calcul, 132 adhérents ne seront pas traités également.

En fin de séance sont élues unanimement

Sages :

**Mesdames
Mary ARNAULT
Fina FOURNIER
Messieurs
Umberto BOTTARI
Christian SALA
Philippe TESSIER.**

L'assemblée se termine à 18H30, le président invite tous les présents, à boire le pot de l'amitiés.

Fait à Sauvian le 15 novembre 2025

Gérard ARNAULT

Vice-Président et Secrétaire Générale.